

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 95 (2003)

Artikel: Réflexion sur l'économie à l'âge du Bronze en Suisse : autarcie vivrière et échange de biens de prestige?
Autor: David-Elbiali, Mireille / Studer, Jacqueline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexion sur l'économie à l'âge du Bronze en Suisse : autarcie vivrière et échange de biens de prestige?

Mireille David-Elbiali et Jacqueline Studer

Résumé

Tous types de biens pourraient *a priori* être échangés, à plus ou moins longue distance du lieu de production selon les cas. Une analyse des différents produits et objets qui caractérisent les populations de l'âge du Bronze installées en Suisse montre que les biens de subsistance, ainsi que les objets utilitaires ou personnels n'entrent apparemment pas dans un système organisé des échanges. Ce dernier n'est cependant pas absent de nos régions puisqu'on a découvert quelques rares objets *exotiques* qui reflètent l'existence d'une circulation de biens à longue distance.

La *croissance économique* qui signifie, dans notre société post-industrielle, euphorie et bien-être lorsqu'elle est positive et déprime lorsqu'elle est simplement stable, correspond à une notion anachronique dans les sociétés préhistoriques. Pourtant le terme *économie* apparaît de plus en plus dans la littérature archéologique. Il englobe la production, la consommation ou l'échange de biens de toutes natures. Mais quels sont les indices à notre disposition pour reconstituer les modalités de son fonctionnement entre autarcie stricte et commerce pour une période donnée, l'âge du Bronze, sur le territoire de notre pays, la Suisse ?

Il convient tout d'abord de définir globalement le type de société concerné. Les communautés de l'âge du Bronze européen semblent correspondre à des chefferies. En Suisse aussi, elles sont hiérarchisées comme le révèlent les différences d'architecture et de mobilier entre les sépultures, qui font apparaître, d'une part, des tombes riches et d'autres qui le sont moins, et, d'autre part, un déficit très important en sépultures qui signifie que tous les individus n'ont pas droit à un même traitement après la mort. Par contre, la hiérarchisation n'affecte pas les structures et l'organisation interne des habitats, qui livrent des

maisons de taille et de richesse équivalentes sur un même site. Des statuts particuliers transparaissent toutefois selon le type d'habitat : ainsi un établissement fortifié de hauteur se distingue vraisemblablement par son prestige d'un hameau ouvert de plaine.

Pour évaluer l'économie, il faut distinguer plusieurs classes de biens, qui se caractérisent par des modes de production et un rôle différents : les produits de subsistance, les matières premières, les ustensiles et l'outillage utilisés par chaque famille ou toute la communauté, et les objets personnels, de prestige ou de culte, notamment les bijoux, les armes ou la vaisselle en bronze.

Les aliments sont surtout produits par l'agriculture et l'élevage qui mobilisent, durant la bonne saison, la plus grande partie, si ce n'est toute la communauté, chacun selon ses capacités, que ce soit pour la culture des champs et des jardins ou pour gérer le cheptel composé de la triade bœuf, porc et caprinés. Cueillis non loin des habitats, plantes et fruits sauvages font également partie, suivant la saison, de l'alimentation régulière. La pêche, qui a laissé de nombreux témoins dans certains villages des bords de lacs, et la chasse - cette dernière peu pratiquée -



ont pu être réservées à quelques individus sachant manier pirogues, hameçons, harpons, filets, arcs, flèches, javelots et pièges.

L'identification des techniques agricoles à partir des outils (araires probables, faucilles, herminettes, etc.) et des analyses géobotaniques laisse postuler une origine essentiellement locale de la nourriture végétale, car elles ne permettent pas de générer des surplus importants. D'autre part, il est extrêmement délicat de mettre en évidence un échange de bétail ou de denrées consommables à partir des vestiges osseux. Toute hypothèse de surplus serait d'abord interprétée comme réserve hivernale ou autre stockage, avant que ne soit évoquée une quelconque activité d'échange. Alors qu'un partage des denrées entre maisonnées d'un même village semble une évidence, son rôle varie considérablement si l'on se réfère aux seules études disponibles, les exemples ethnographiques (Maltby 1985). Le partage des aliments fait partie de la vie sociale de chaque groupe humain, mais laisse des traces trop ténues pour être reconnues au travers des assemblages archéologiques, trop souvent partiellement prélevés et mal conservés. D'autre part, c'est la nature exotique d'un produit ou d'un objet qui permet le plus facilement d'identifier un commerce à grande distance. Dans l'idéal, une éventuelle reconnaissance d'un échange d'aliments devrait s'appuyer sur une analyse comparative d'ensembles contemporains bien documentés, provenant d'une même région pour commencer. A défaut d'analyses exhaustives locales, c'est en dégagant des modes d'exploitation régionaux qu'apparaîtront des cas particuliers ou des anomalies susceptibles, s'ils ne sont ni le reflet de la taphonomie, de l'environnement ou d'un choix culturel, ni celui d'une distribution spatiale des activités, d'être liés à un système d'échange, comme l'abondance ponctuelle d'une espèce, l'exploitation inhabituelle d'un animal ou la représentation hétérogène des carcasses. Il est d'ailleurs éloquent de relever que les assemblages fauniques ayant servi à décrire des activités commerciales ou des échanges correspondent à des populations fortement hiérarchisées (Crabtree 1990). Les rares tentatives d'une telle approche à partir de matériel préhistorique s'appuient davantage sur des données extrinsèques, support ethnographique ou zootechnique, que sur les vestiges osseux. Ainsi, P. Halstead (1992) évoque la nécessité d'un renouvellement génétique au sein de petits cheptels pour soutenir un modèle

d'échanges réciproques de bétail entre les communautés néolithiques en Grèce, et A. Anderson (1981) ou M. Zvelebil (1992) abordent l'échange à partir de modèles ethnographiques.

De multiples spécificités sont relevées à l'âge du Bronze, certaines locales ou régionales, d'autres chronologiques, qui semblent toutes se rapporter à des contraintes environnementales, topographiques ou climatiques, à des différences culturelles, à des organisations de l'espace villageois, voire à un mode de vie particulier. Une des différences les plus notoires du choix d'élevage concerne la vallée du Rhône par rapport au Plateau suisse. Dans la région alpine, le cheptel ovin et caprin prédomine durant tout l'âge du Bronze, un objectif d'élevage qui s'observe dès l'arrivée des premiers éleveurs néolithiques et persiste jusqu'à la fin du Premier âge du Fer, couvrant ainsi près de quatre millénaires (Chaix 1976). Moutons et chèvres sont des espèces particulièrement bien adaptées au climat sec et continental du Valais central. Une telle constance ne s'observe pas sur le Plateau où l'élevage de caprinés, généralement plus développé à la fin de l'âge du Bronze qu'au début, ne s'impose largement que dans quelques sites (Schibler et Studer 1998). Les conditions topographiques, végétales et climatiques qui différencient les deux régions géographiques ne sont évidemment pas étrangères aux choix du type d'élevage, mais elles semblent complémentaires des choix culturels. Sur le Plateau, la composition des cheptels varie même entre sites voisins : c'est le cas des deux stations littorales d'Hauterive NE Champréveyres et de Grandson VD Corcelettes, toutes deux datées de la fin de l'âge du Bronze. Les villageois installés à Champréveyres, dans la partie septentrionale du lac de Neuchâtel, possèdent principalement des caprinés (72% de la faune domestique, selon le nombre de restes), alors que les porcs (10%) et les bœufs (10%) sont nettement moins fréquents. A 30 km plus au sud-ouest, sur les rives du même lac, les habitants de Corcelettes pratiquent un élevage mixte de caprinés et de porcs (respectivement 39 et 34% de la faune domestique), les bœufs ne s'élevant qu'à 20%. Dans ce cas, la topographie des lieux et leur couverture végétale ont eu une incidence certaine sur le choix d'élevage. La pente vite abrupte qui surplombe le village de Champréveyres est favorable à l'exploitation de caprinés. Au contraire, les arrières du village littoral de Corcelettes présentent un relief plat propice aux chênes et aux hêtres dont les glands et les faines sont appréciés des suidés. Ces derniers ne

sont d'ailleurs pas seulement représentés par le porc : le sanglier est également plus fréquemment chassé qu'à Champréveyres puisqu'il a livré cinq fois plus de restes osseux. Ces élevages particuliers - régional dans le premier exemple, local dans le second - sont fortement influencés par des conditions naturelles, et aucune forme d'échange de denrées carnées n'a pu être observée. Fraîche, séchée ou fumée, la viande n'est pas le seul produit animal exploité par les éleveurs ; les courbes d'âge d'abattage et la prédominance de femelles montrent, par exemple, que le cheptel caprin de Champréveyres était géré pour obtenir du lait, essentiellement (Studer 1991). Il nous est par contre impossible d'intégrer ce résultat sur le plan plus général d'une circulation des biens, faute de données de comparaison.

Parmi les déchets culinaires des occupations de l'âge du Bronze, les carcasses des principales espèces de boucherie sont représentées par l'ensemble des éléments anatomiques, sans qu'une surabondance d'un quartier de viande (ou son absence) puisse laisser envisager un échange de biens de consommation. Le cas du chien reste le seul point encore à éclaircir : sa consommation systématique à Champréveyres est un événement isolé qui n'a été reconnu nulle part ailleurs, pas même dans les villages voisins de Cortailod NE Est ou de Corcelettes¹. Cette exploitation de viande canine est comparable à celle de caprinés si on se limite à l'observation des traces de boucherie - désarticulation, décarnisation et fragmentation des os (Studer 1988). Par contre, la faible fréquence du chien, qui ne représentent que 3% de la faune domestique, montre que l'exploitation de sa viande reste confinée à un rôle secondaire, peut-être comme complément de nourriture lors de disette ou, pourquoi pas, comme morceau de choix à certaines occasions. En fait, rien ne signale une production locale destinée à un échange.

Sur le Plateau, l'approvisionnement en aliment carné n'est pas l'exclusivité de l'élevage, contrairement aux habitudes des populations de la vallée du Rhône. Cible favorite des chasseurs, le cerf fournit jusqu'à 15% de la nourriture carnée des villageois du Plateau, ce qui est loin d'être négligeable. Là encore, aucune analyse n'aboutit à l'hypothèse d'une production de denrées marchandes ; et il en va de même pour tout autre mammifère sauvage, aussi loin que leur trop faible nombre de restes le laisse supposer.

Déjà partiellement responsable de l'importance relative des différents cheptels exploités par une communauté, l'environnement aux abords des villages marque de façon encore plus évidente le spectre des animaux sauvages et leur fréquence. Ainsi, les villageois installés aux bords des lacs ont capturé une grande variété d'espèces typiques des zones humides ou lacustres : l'avifaune est représentée essentiellement par différents canards et autres oiseaux aquatiques ou semi-aquatiques, alors que la pêche est attestée par les engins de pêche et les vestiges de poissons lacustres. L'activité halieutique peut d'ailleurs être considérée comme bien développée, voire intense puisqu'elle livre d'abondants vestiges lorsque les conditions de préservation et les techniques de fouille sont optimales. Trop peu de sites ont bénéficié de telles conditions, et un matériel aussi délicat que les restes de poissons subit d'importantes pertes qui entravent toute étude comparative destinée à quantifier l'importance de la pêche d'un site à l'autre. Autre exemple lié aux zones humides, le cas de la tortue bourbeuse (ou cistude d'Europe) reflète encore plus étroitement l'exploitation d'un biotope spécifique. Comme son nom l'indique, elle peuple les eaux stagnantes bordées de roseaux ou de joncs. Des restes de carapaces sont régulièrement identifiés parmi les vestiges des sites littoraux des grands lacs, mais toujours en faible quantité, sauf à Chindrieux, Châtillon (Savoie). Cet établissement, situé sur la rive septentrionale du lac du Bourget, à proximité des marais de Chautagne, a livré 174 vestiges de plaques dorsales ou de plastrons auxquels s'ajoutent encore deux ossements². Ici encore, l'abondance d'une espèce particulière est directement liée au biotope avoisinant.

La situation change avec les matières premières et les biens artisanaux, qui témoignent d'un système embryonnaire d'approvisionnement et de fabrication. Les trouvailles, surtout de la céramique et des bronzes qui proviennent des habitats, des sépultures et des dépôts³, témoignent d'une évolution de la société, autant de son sens esthétique que de sa maîtrise technologique, et d'une certaine prospérité, au moins pour ses élites. La céramique, souvent considérée comme un produit de la sphère domestique, démontre par sa quantité, sa qualité, et la richesse et l'habileté de certains de ses décors, qu'elle sort plutôt des mains d'artisans spécialisés, en particulier durant la dernière phase de l'âge du Bronze : sur les stations littorales, la quantité de céramique se

compte alors en tonnes. Le site du Landeron NE, dans le Grand Marais entre les lacs de Neuchâtel et de Biemme, avec ses empilements d'écuelles semblables et ses ratés de cuisson, a du reste été interprété comme un atelier de poterie qui fonctionne durant la seconde moitié du 10^e siècle av. J.-C. (Schwab 2002). L'écoulement de cette marchandise se fait peut-être sur des marchés locaux, mais on en ignore tout. En ce qui concerne la métallurgie, la situation semble plus claire. Les connaissances techniques requises excluent d'emblée une production de non-spécialistes, tant au niveau de la reconnaissance et de l'exploitation du minerai que de la fonte et du moulage : dans une chaîne opératoire aussi complexe, seuls peuvent intervenir des initiés. Quant à l'image poétique du bronzier itinérant, elle pourrait être revue au profit de celle d'un spécialiste, détenteur de secrets de fabrication, attaché au service des élites locales, ce qui n'exclut pas des déplacements.

En Suisse, du point de vue des matières premières, l'argile, pour le modelage de la poterie, est disponible partout, ainsi que le bois, abondamment utilisé dans l'architecture des maisons, des palissades, de certains chemins, pour fabriquer un grand nombre d'artefacts, par exemple les chars, les pirogues ou encore les manches des outils, et comme combustible. La fabrication très soignée de certains objets confirme là aussi la maîtrise d'artisans spécialisés. Ainsi les roues de chars de Grandson VD Corcelettes (Pugin et al. 1988) ou de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) sont formées d'un assemblage de pièces profilées nécessitant un ajustement précis, à l'aide de petits tenons, de mortaises et de clés en queue d'aronde. Les Alpes ont pu fournir le cuivre et peut-être une toute

petite quantité d'étain et un peu de plomb pour la fabrication du bronze⁴. Dans de nombreuses rivières, en particulier celles du Napf, du bassin de la Broye et de la région genevoise, on peut récolter des paillettes d'or, métal dont l'usage est encore très limité, mais qui se retrouve en petite quantité dans de nombreux villages lacustres et dans les nécropoles, sous la forme de petits objets de parure : notamment une bague à Cressier NE La Baraque (Hochuli et al. 1998, p. 377), de fines tôles d'or à Riehen BL Britzigerwald et à Neftenbach ZH (Fischer et al. 1997), ou des perles cannelées montées sur une âme de cuir à Lausanne VD Vidy (Moinat et David-Elbiali 2003). Certains matériaux rares et précieux circulent par contre sur de grandes distances, comme l'ambre, recueilli sur les côtes de la Mer Baltique, quelques coquillages, qui arrivent de la Méditerranée, probablement l'étain, de provenance incertaine (Cornouailles, Massif central, Monts Métallifères, etc.), dont une petite proportion entre dans la composition du bronze, mais qu'on applique aussi comme décor sur la céramique, comme à Neftenbach ZH ou à Lausanne VD Vidy, sur des vases déposés à l'intérieur des tombes. Les quantités retrouvées de ces matériaux sont cependant très faibles, ainsi à Vufflens-la-Ville VD En Sency, les 80 perles d'ambre ne pèsent guère que 25 g (Mariéthoz et al. à paraître). Ceci démontre qu'on n'a pas encore affaire à un véritable commerce. Il semble, d'autre part, sur la base des observations morphologiques fines, mais aussi des analyses métalliques, que les objets eux-mêmes circulent peu, ce sont avant tout les concepts qui voyagent et convainquent. On retrouve ainsi du nord au sud de l'Europe, presque les mêmes formes d'armes, mais aussi de rituels funéraires ou de dépôts et de symboles religieux, adaptés cependant



Fig. 1 Grandson VD Corcelettes. Vue de face et de dessous du bassin en bronze d'origine nordique daté de la fin du Bronze final (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo : Fibbi-Aeppli).

aux traditions ancestrales de chaque groupe culturel. Par contre, les formes et les décors de la céramique et une partie de la parure féminine diffèrent d'un groupe à l'autre. Il ne faut tout de même pas oublier que les premiers éléments mentionnés sont transmis par des hommes, qui eux se déplacent ! A propos de transport, le cheval domestique doit ici être mentionné, non pas qu'il soit l'unique animal qui puisse être attelé à un char - le bœuf est aussi une bête de trait -, mais bien en raison de son statut d'animal précieux. En effet, la rareté des vestiges osseux de cheval et des pièces de harnachement laisse supposer une relation privilégiée avec l'homme, d'autant plus s'il était utilisé comme monture (ce qui reste une hypothèse). Souvent présenté comme un animal de luxe, le cheval pourrait être considéré comme un bien personnel, voire un bien de prestige.

En conclusion, les biens de subsistance, les objets utilitaires ou ceux qui sont personnels, y compris la parure qui peut être vue comme un marqueur ethnique, n'entrent apparemment pas dans un système organisé des échanges, réservé aux biens de prestige. La conception actuelle de la société à l'âge du Bronze repose, en plus de l'apport des informations archéologiques mentionnées en introduction, sur un syncrétisme entre données ethnographiques lointaines, tirées du fonctionnement social connu de populations traditionnelles, notamment celles des îles du Pacifique, et les informations livrées par les épopées homériques et d'autres textes mythiques européens. Elle fait la part belle à l'échange de dons (obligation de donner, de recevoir et de rendre) comme moteur exclusif du système, tel qu'il a été décrit par M. Mauss en 1923-24 (Mauss 1999) : dons et contre-dons entre lignages, entre un chef et ses vassaux, entre chefs. Ces derniers sont imaginés comme organisant des expéditions lointaines, auxquelles ils prennent part, afin de rehausser leur prestige. Ils retournent en héros, enrichis de connaissances profanes et surtout sacrées et ramènent des biens exotiques (Kristiansen 1998). C'est dans cette catégorie qu'on pourrait classer les *importations*, qui sont des objets de prestige étrangers, comme par exemple le bassin en bronze (fig. 1) et la demi-fibule (fig. 2) de provenance nordique découverts à Grandson VD Corcelettes (Sprokhoff 1966), alors que des éléments du costume étrangers témoigneraient plutôt du déplacement d'individus, par



Fig. 2 Grandson VD Corcelettes. Demi-fibule en bronze d'origine nordique datée de la fin du Bronze final (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo : Fibbi-Aeppli).

exemple dans le cadre d'échanges matrimoniaux. Progressivement avec l'intensification du mouvement des personnes et des biens, le système se transforme et les transactions commerciales se développent sans jamais supplanter totalement le système de dons, car il répond à d'autres nécessités sociales. L'étude attentive de certaines catégories de bronzes a même montré qu'un système prémonétaire se met en place assez tôt durant l'âge du Bronze, avec des objets de métal de même poids pouvant servir d'étalons (Primas 1997).

Les communautés de l'âge du Bronze sur le territoire suisse apparaissent donc essentiellement autarciques, produisant leur nourriture et tous les biens de consommation. Leur économie s'adapte aux ressources disponibles et aux contraintes environnementales. Les échanges attestés de façon sûre concernent surtout des matières premières et objets de prestige, identifiés en fait par leur nature exotique, mais ils ne se limitent pas à cela. En effet, l'identité de certains symboles socio-religieux, des rituels funéraires et la large circulation continentale de genres et de formes spécifiques d'objets, par exemple la diffusion d'est en ouest des faucilles métalliques ou des épées au début du Bronze moyen, attestent de communautés ouvertes dont le fonctionnement ne se réduit pas à une économie soumise exclusivement à des facteurs naturels ou de rendement. Comme pour toutes les sociétés, l'économie ne peut être isolée de la complexité sociale et religieuse globale.

Notes

- 1 La majorité des sites du Plateau a livré des restes de chiens, parfois marqués par des traces de décarnisation. Ce qui fait l'originalité d'Hauterive-Champréveyres est la consommation systématique du chien : à l'exception d'un squelette en connexion, l'ensemble des vestiges canins représente des restes de boucherie, comme l'attestent par exemple les 26 fragments de bassins (acétabulum) qui tous présentent les stigmates d'une désarticulation de la patte postérieure.
- 2 Il n'est pas certain que ces restes témoignent de déchets culinaires, mais l'absence d'objets façonnés dans ce matériau laisse supposer la consommation de la tortue.
- 3 Les dépôts sont constitués presque exclusivement d'objets de bronze – un seul objet ou plusieurs, entier(s) ou cassé(s) – qu'on a choisi de déposer dans un lieu particulier, très souvent dans l'eau (lacs, rivières, sources) ou en montagne, vraisemblablement en offrande à des divinités.
- 4 Le bronze est un alliage métallique comprenant environ 90% de cuivre et 5 à 15% d'étain et parfois un peu de plomb à la fin de l'âge du Bronze.

Bibliographie

- Anderson (A.). 1981. Economic change and the Prehistoric fur trade in Northern Sweden . Norwegian archaeol. rev. (Oslo), 14, 1, 1-38.
- Chaix (L.). 1976. La faune néolithique du Valais, Suisse : ses caractères et ses relations avec les faunes néolithiques des régions proches. Genève : Impr. Nationale et Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Thèse de doctorat : Fac. des sci., Docum. du Dép. d'anthrop. de l'Univ. de Genève ; 3).
- Crabtree (P.J.). 1990. Zooarchaeology and complex societies : some uses of faunal analyses for study of trade, social status and ethnicity. J. of archaeol. method and theory, 2, 155-205.
- Fischer (C.) et Beck (C.W.), Northover (P.), Takagi (Y.N.), collab. 1997. Innovation und Tradition in der Mittel- und Spätbronzezeit : Gräber und Siedlungen in Neftenbach, Fällanden, Dietikon, Pfäffikon und Erlenbach. Zürich und Egg : Fotorotar AG. (Monogr. der Kantonsarchäol. Zürich ; 28).
- Halstead (P.). 1992. From reciprocity to redistribution : modelling the exchange of livestock in Neolithic Greece. In : Grant (A.). Les animaux et leurs produits dans le commerce et les échanges. Anthropozoologica (Paris), 16, 19-30.
- Hochuli (S.), Niffeler (U.), Rychner (V.), ed. 1998. Age du Bronze. Bâle : Soc. suisse de préhist. et d'archéol. (SPM : La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age ; 3).
- Kristiansen (K.). 1998. A theoretical strategy for the interpretation of exchange and interaction in a Bronze age context. In : Mordant (C.), Pernot (M.), Rychner (V.), ed., Production, circulation et consommation du bronze. Colloque int. Bronze (1996 ; Neuchâtel et Dijon : session de Dijon). Paris : CTHS. (L'Atelier du bronzer en Europe du XXe au VIIIe siècle avant notre ère ; 3), 333-343.
- Maltby (J.M.). 1985. Patterns in faunal assemblage variability. In : Barker (G.), Gamble (C.), ed. Beyond domestication in Prehistoric Europe. London : Academic Press, 33-74.
- Mariéthoz (F.). (A paraître). Vufflens-la-Ville, En Sancy (VD, Suisse) : enquête autour d'un tumulus (titre provisoire). Lausanne : Cahs d'archéol. romande. (Cahs d'archéol. romande).
- Mauss (M.). 1999, 8e éd. Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. In : Mauss (M.). Sociologie et anthropologie (1ère éd. : 1923-24). Paris : Presses univ. de France. (Quadrige ; 58), 143-279.
- Moinat (P.), David-Elbiali (M.) et Berti-Rossi (S.), Chenal-Velarde (I.), Guélat (M.), Klausener (M.), Simon (C.), collab. 2003. Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe av. J.-C. Lausanne : Cahs d'archéol. romande. (Cahs d'archéol. romande ; 93).
- Primas (M.). 1997. Bronze age economy and ideology : Central Europe in focus. J. of Eur. archaeol., 5, 1, 115-130.
- Pugin (C.), Corboud (P.), Castella (A.-C.). 1988. Une roue du Bronze final sur la station littorale de Corcelettes (Grandson VD). Archéol. suisse, 11, 4, 146-154.
- Schibler (J.), Studer (J.). 1998. Elevage et chasse à l'âge du Bronze en Suisse. In : Hochuli (S.), Niffeler (U.), Rychner (V.), ed. Age du Bronze. Bâle : Soc. suisse de préhist. et d'archéol. (SPM : La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age ; 3), 171-191.
- Schwab (H.). 2002. Archéologie de la 2e correction des eaux du Jura, 3 : Les artisans de l'âge du Bronze sur la Broye et la Thielle. Fribourg : Eds Univ. et Service archéol. cantonal. (Archéol. fribourgeoise ; 16).
- Sprokhoff (E.). 1966. Ein Geschenk aus dem Norden. In : Degen (R.), Drack (W.), Wyss (R.), ed. Helvetia Antiqua : Festschrift Emil Vogt : Beiträge zur Prähistorie und Archäologie der Schweiz. Zürich : Conzett & Huber, 101-110.
- Studer (J.). 1988. Entre chien et homme au Bronze final. Archaeozoologia (Grenoble), 2, 1/2, 269-280.
- Studer (J.). 1991. La faune de l'âge du Bronze final du site d'Hauterive-Champréveyres (Neuchâtel, Suisse) : synthèse de la faune des sites littoraux contemporains. Genève : Fac. des sci. de l'Univ. (Thèse de doctorat ; 2517).
- Zvelebil (M.). 1992. Hunting in farming societies : the prehistoric perspective. In : Grant (A.). Les animaux et leurs produits dans le commerce et les échanges. Anthropozoologica (Paris), 16, 7-18.